

LE DELEGUE

du personnel

12^e ANNEE — MENSUELRédaction : 213, rue Lafayette — PARIS (10^e)

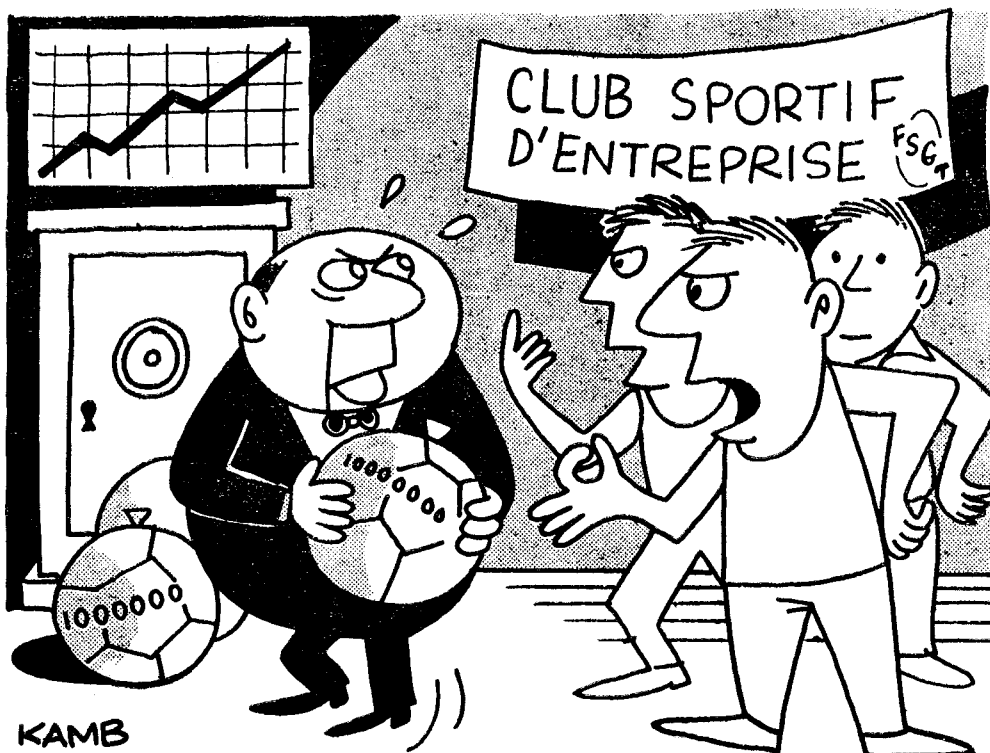
Pourquoi le sport intéresse les syndicats

NOS syndicats ont, bien entendu, à défendre les salaires des travailleurs, à lutter contre l'augmentation de la fatigue des producteurs. Ils ont à se battre pour améliorer leurs conditions de vie en général, leur santé et leur éducation en particulier, y compris pour les enfants du personnel.

Le patronat a toujours utilisé la ruse pour tenter de désarmer les travailleurs ; le paternalisme est bien souvent son arme favorite et, en prônant la collabora-

tion des classes, il vise à augmenter la productivité, ce qui lui permet de multiplier ses bénéfices.

Pour arriver à ses fins, le patronat construit des installations, monte directement ses propres organisations et y désigne ses représentants ouvertement, ou bien, en utilisant habilement les organisations ouvrières sous le couvert de la neutralité, il réussit à tromper la vigilance de la classe des travailleurs et une brèche est ainsi creusée dans leur front de lutte.



KAMB

— Allez, on connaît trop vos buts, c'est à nous qu'il faut confier le ballon !...

La neutralité n'existe pas

TOUTE l'histoire de notre pays, celle de la classe ouvrière en particulier, démontre que rien n'a été obtenu — que ce soit de meilleurs salaires, davantage d'hygiène ou de congés — sans manifestation de la volonté des travailleurs, y compris la grève.

Il n'y a pas un domaine où le patronat n'a pas ses agents, que ce soit dans le théâtre, le cinéma, la littérature ou le sport. Il n'y a pas une œuvre sociale où le patronat n'essaye d'apparaître comme un philanthrope : colonies de vacances ou arbres de Noël, remise de médailles du travail ou colis aux vieux travailleurs.

Il en est de même en ce qui concerne le sport. Pour nos camarades qui ne voient pas le danger, voici l'opinion de Pierre DE COUBERTIN, le rénovateur des Jeux Olympiques :

« Le sport peut mettre en jeu les passions les plus nobles comme les plus viles ; il peut développer le désintéressement et le sentiment de l'honneur comme l'amour du gain ; il peut être chevaleresque ou corrompu, vil ou bestial ; enfin, on

peut l'employer à consolider la paix aussi bien qu'à préparer la guerre. »

Ainsi le sport, comme toute chose, peut être le meilleur ou le pire.

Comment se fait-il donc qu'il y ait chez beaucoup de sportifs si fortement ancrée cette notion de neutralisme du sport qui était ainsi définie par M. BOIZARD, ancien président de la Fédération Française de Basket-Ball :

« Le stade doit être une terre sainte à la porte duquel on doit abandonner ses convictions. »

Ou bien dans le journal « L'EQUIPE » (en 1949) :

« Il faut que sur le stade l'athlète ne connaisse qu'un concurrent sous-vêtu comme lui, comme lui désireux de faire un temps, de gagner une place, sans savoir si le vainqueur (ou le vaincu) a même opinion politique, même conception, est « de son bord » ou de l'autre. Le sport est « apolitique ». »

C'est aussi l'opinion du « DAUPHINE LIBERE » qui écrit :

« Pourquoi mêler la politique au sport ? Un sportif, un « vrai », ne s'occupe pas de la guerre ni des crédits militaires, ni des discussions politiques. Il pense à sa piste, à son ring, à son terrain, et c'est tout. »

Comme c'est pratique ! Cela pourrait lui faire oublier les résultats d'une enquête récente menée par l'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES qui conclut :

« que les enfants des ouvriers d'industrie et agricoles mesurent de 2 à 4 centimètres de moins et pèsent 1 à 3 kg. de moins que ceux du même âge dont les parents exercent une profession libérale. »

Cette volonté d'intéresser les travailleurs à tout autre chose qu'à ce qui les intéresse, en premier lieu leurs conditions de vie et de travail, transparaît dans le fait que les patrons financent et impulsent les équipes sportives où ils trouvent d'ailleurs bien souvent l'occasion de se présenter en mécènes et de développer l'esprit « maison ».

Le sens de cet effort patronal n'est pas douteux lorsqu'on lit dans le journal des PAPERIES DE FRANCE UNIES de BRIGNOUD et LANCEY qui comptent plus de 1.000 salariés, ce cri de victoire : « Nos jeunes font du sport et rien que du sport ! »

Le journal « L'EQUIPE » a créé un challenge pour récompenser le travail effectué dans l'année par une collectivité sportive : club, municipalité, patron ou unité militaire. A aucun moment, ce journal n'a envisagé de récompenser un comité d'entreprise pour ses réalisations, non ! il n'existe qu'un challenge, celui du meilleur patron sportif. Ceci au nom de la neutralité.

C'est toujours au nom de celle-ci que l'épreuve d'éducation physique et sportive du C.A.P. a le but suivant :

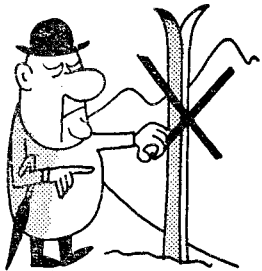
« L'entraînement physique régulier doit contribuer à améliorer la qualification professionnelle en développant en particulier l'adresse, la rapidité, les coordinations nerveuses. »

Les industriels de Roubaix et Tourcoing qui possèdent un centre groupant 46 entreprises présentent le sport de la manière suivante :

- Versement : Education physique.
- Prime : joie de vivre. Une affaire.

A Gurcy-le-Chatel, centre E.D.F., on fait des tests de rendement à des épreuves professionnelles entre des groupes physiquement entraînés aux sports et un autre appelé « groupe normal ».

M. Jean MATTER, directeur général de PECHINEY, a lancé une compétition dans les milieux du travail : le Trophée européen de l'Aluminium. Il faut ajouter que cette épreuve vise les pratiquants des entreprises situées à proximité de la neige qui, de toute façon, font du ski.



De son côté, BOUSSAC envoie des jeunes filles de ses usines du Nord en vacances d'hiver dans des chalets de l'Union Nationale des Centres de Montagne, mais avec l'interdiction de faire du ski — elles pourraient se casser un membre et cela gênerait la production.

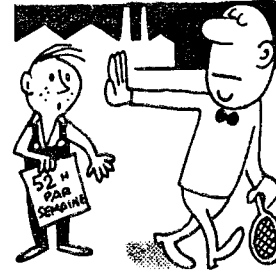
A Charleville, le directeur d'une des plus grosses entreprises organise le 1^{er} mai le challenge « MECAEST » auquel participent la plupart des équipes ardennaises. Comme le dit le Bulletin de la Fédération de Basket-Ball :

« MECAEST est devenu un grand club à citer en exemple à toutes les grandes firmes. Il suffit par-

fois d'avoir un patron sportif et de créer cet esprit qui permet l'union dans le travail. »

Ainsi, nous pourrions allonger la liste des exemples. Il y a un millier d'entreprises dont les clubs sportifs servent la politique de productivité et de collaboration avec les patrons, et pas seulement dans les grandes entreprises...

Si le sport est pour le patronat un moyen de détourner une partie de la jeunesse de son chemin, celui de la lutte, il doit être pour l'organisation syndicale un moyen de donner aux jeunes travailleurs le sens de l'organisation et de la solidarité.



Il ne faut pas laisser se développer le chauvinisme local ou régional qui aboutit à ce qu'à Rouen, chez Lozait, les jeunes de 14 à 16 ans font 52 heures par semaine à bord des bateaux en réparation tandis que les travailleurs se passionnent pour les victoires du Club de Petit-Quevilly dont le président est justement M. Lozait.

Ils sont des centaines de milliers les travailleurs pour qui le spectacle sportif sur les terrains et à la télévision ne peut remplacer les bienfaits de l'éducation physique et

des sports pratiqués d'une façon rationnelle, sans contrainte ni paternalisme, uniquement au service des travailleurs dans l'union la plus large.

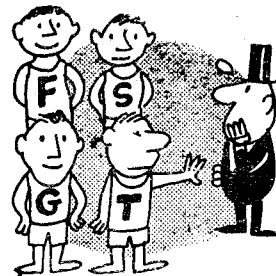
NOS SYNDICATS, NOS ELUS DANS LES COMITES D'ENTREPRISES ET NOS DELEGUES DU PERSONNEL ONT UN GRAND ROLE A JOUER

DES le moment où nos militants ont conscience du fait que l'éducation physique et le sport sont à la fois un moyen d'améliorer la santé de la jeunesse et de maintenir les travailleurs en bonne condition physique, de contribuer à jouer un grand rôle dans leur éducation de classe, dans le développement des sentiments de solidarité de classe, il ne leur est plus possible de laisser la direction de ces activités entre les mains du patronat et de ses agents.

Les activités sportives et de plein air doivent être dirigées par les travailleurs eux-mêmes avec l'aide constante des militants et de la direction des syndicats.

C'est en partant de l'idée que l'éducation physique, les sports et le plein air sont nécessaires à tous les jeunes gens et jeunes filles, à tous les travailleurs, qu'un club doit exister dans chaque entreprise et des activités prévues pour les enfants du personnel.

IL EXISTE UNE FEDERATION SPORTIVE DIRIGEE PAR LES TRAVAILLEURS



C'est la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (F.S.G.T.). Elle compte 90.000 licenciés et 200.000 membres.

Elle ne groupe aucun représentant du patronat, mais uniquement des travailleurs de toutes tendances, naturellement de nombreux membres et militants de la C.G.T. mais aussi des membres et militants des autres centrales telles F.O., C.F.T.C. et Cadres.

C'est une Fédération où l'union est réalisée sur la base de la lutte permanente pour obtenir une amélioration des installations, des crédits gouvernementaux et patronaux pour la pratique des sports et du plein air.

La F.S.G.T. a des protocoles d'accord avec 15 Fédérations nationales ; seules celles du football, du cyclisme et de la boxe se refusent à en signer pour des raisons extra-sportives. C'est pour les mêmes motifs que le gouvernement a retiré sa subvention nationale à la F.S.G.T. depuis 1952.



La Fédération travailliste a été la première à organiser le sport à l'entreprise par et pour les travailleurs au cours des grandes grèves de 1936.

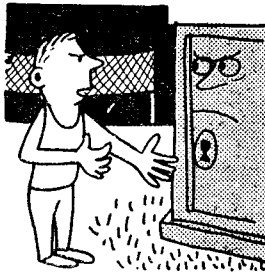
Depuis sa création, à laquelle en 1908 participèrent activement les militants des syndicats, elle n'a cessé de défendre le sport au service des travailleurs. Un sport de masse et non pas seulement le moyen de faire pratiquer une équipe ou deux de privilégiés avec des crédits qui appartiennent à tous les travailleurs de l'entreprise.

A la F.S.G.T., une seule affiliation et une seule licence permettent la pratique de toutes les activités sportives et de plein air, y compris le camping avec l'assurance aux tiers et contre l'incendie. La Fédération travailliste met à votre disposition ses cours et stages de dirigeants et d'entraîneurs.

Nous savons bien que de nombreux clubs d'entreprises sont affiliés aux autres Fédérations, mais tout leur recommande de s'affilier aussi à la F.S.G.T., leur fédération ouvrière.

Cette affiliation ne peut soulever d'objection, pas plus que la représentation du comité d'entreprise qui a droit à la moitié des dirigeants désignés par lui au sein du comité de direction du club. Pas d'objection du côté des travailleurs, celle-ci ne peut venir que du côté patronal.

C'est ainsi que la juste orientation du club peut être vérifiée et la collaboration de classe examinée sous un jour nouveau pour certains de nos délégués.



La conception du club sportif et de plein air à multiples activités dirigé par les travailleurs, exige la défense des revendications des pratiquants, l'obtention de crédits de la part du patronat, l'obtention d'installations sportives, de camps de plein air et de vacances pour tout le personnel et ses enfants, mais c'est aussi en retour un renforcement de nos syndicats, la préparation de nouveaux succès dans la lutte de classe menée dans l'union. C'est avoir un appui solide dans la lutte contre le paternalisme et la productivité au service du patronat, c'est contribuer à assurer aux travailleurs une meilleure santé, un sens plus grand de leur solidarité.

L'exemple de la S.N.E.C.M.A. illustre bien le rôle de nos syndicats dans une grande entreprise, mais il vaut aussi pour toutes les autres en transposant la lutte et les réalisations à l'échelle de chacune des entreprises.

L'action syndicale et le sport à l'entreprise

Un bon exemple : celui de la S.N.E.C.M.A.

C'est ce que vous démontre ci-dessous le camarade PRUNIER, élu titulaire du C.C.E., président de la Commission Centrale des Sports.

PAR l'intermédiaire de ses représentants au sein du Comité d'Entreprise ou des Comités d'Etablissement, le syndicat peut, et doit, impulser largement le développement et la pratique du sport travailliste dans l'Entreprise.

C'est ce que se sont toujours efforcés de réaliser les syndicats ou sections syndicales C.G.T. groupant les travailleurs de la Société Nationale d'Etudes et de Constructions de Moteurs d'Aviation (SNECMA).

Cette Société, subdivisée en six centres d'inégale importance répartis dans la région parisienne, totalise un effectif (ouvriers, employés, techniciens, maîtrise et cadres) oscillant entre 8.000 à 8.500 personnes. Elle compte, en plus, une Ecole d'Apprentissage dont les élèves de 16 à 19 ans constituent une pépinière de jeunes sportifs.

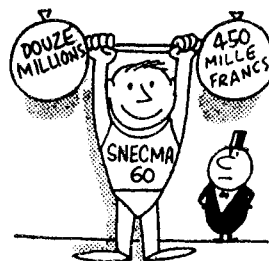
★

Afin de coordonner les activités de sport et de plein-air autrefois dispersées dans chaque centre, une centralisation a été décidée voici quelques années, et a donné naissance au grand club corporatif SNECMA-SPORTS qui depuis s'est avéré, numériquement, le premier de la F.S.G.T.

Cette coordination centraliste a démontré son efficacité, puisque en fin de la saison sportive 1959, SNECMA-SPORTS comptait 2.352 adhérents, tous licenciés F.S.G.T.

Sur cet effectif, 46 % sont constitués par les adhérents faisant partie du personnel de l'Entreprise, 44 % par les enfants, frères, sœurs, ou parents de premier degré de travailleurs de la S.N.E.C.M.A., et le complément, soit 10 % par des membres extérieurs dont les qualités d'éducateurs, de professeurs, d'entraîneurs ou de techniciens sportifs, ont été reconnues, ceci conformément aux Statuts du Club.

★



En chiffres, et pour l'année 1960, ce budget des sports s'élève à 12.450.000 anciens francs.

De plus, chaque Comité local des six centres S.N.E.C.M.A. attribue également un budget particulier, selon l'importance de son centre sportif.

★

Grâce à l'action syndicale au sein du C.C.E. et des C.E., les sportifs de la S.N.E.C.M.A. bénéficient d'installations nombreuses

et diverses.

En premier lieu, un vaste stade couvert élevé sur l'emplacement de l'ex-piscine du boulevard de la Gare, piscine désaffectée en 1939 par suite de déconfiture commerciale, et après démolition partielle en 1948, aménagée à d'autres fins en 1953, lors de son achat par le C.C.E. de la S.N.E.C.M.A.,

Les travailleurs de l'Entreprise y pratiquent le basket, le volley, le hand-ball, le tennis, le tennis de table, la lutte, le

